



AVIS PUBLIC 2025-026

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **8 septembre 2025 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2025-0011 visant le lot 3 171 271, rue Mercier, Val-des-Sources.

Nature et effets :

- Autoriser une dimension minimale de la façade avant d'un bâtiment principal de 6,70 mètres au lieu de 7.00m tel que stipulé à la grille des spécifications de la zone 70-R issue du règlement 2006-116 relatif au zonage.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2025**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au adm.mun@valdessources.ca.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 22^e jour d'août 2025.

Georges-André Gagné, greffier